

N. 21

LES CÉLÉBRATIONS
DU CENTENAIRE DES J.O.
DE 1924 SONT LANCÉES !



CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc MAI 2023



3

SÉCURITÉ : LAC
GLACIAIRE DES
BOSSONS SOUS
SURVEILLANCE

8

SPORT : OUVER-
TURE DU BASSIN
EXTÉRIEUR DE LA
PISCINE CET ÉTÉ

10

ÉNERGIES :
RÉNOVATION
DE LA MAISON
POUR TOUS

11-17

BUDGET 2023 :
NOMBREUSES
RÉALISATIONS
PROGRAMMÉES

24

PORTRAIT :
ÉDITH AUBERT,
RESPONSABLE DU
SECOURS POPULAIRE

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS

- > www.chamonix.fr
- > Facebook Mairie de Chamonix-Mont-Blanc
- > LinkedIn

HÔTEL DE VILLE 04 50 53 11 13

Lundi au vendredi, 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

URGENCE ADMINISTRATIVE

04 50 53 07 36

URGENCE TECHNIQUE

04 50 53 75 29

72 HEURES (N° VERT)

0800 34 55 10

MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE

04 50 54 03 06

AGENCES POSTALES

COMMUNALES D'ARGENTIÈRE ET DES PÈLERINS

07 61 50 02 91

RÉGIE INTERCOMMUNALE

CHAMONIX PROPRIÉTÉ

04 50 53 41 94

DÉCHETTERIES

Closy 04 50 54 68 94

Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX

04 50 54 78 39

MUSÉE ALPIN

04 50 55 29 46

MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU PATRIMOINE JANNY COUTTET

04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE

04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON

04 50 53 09 07

Patinoire 04 50 53 12 36

Tennis / Squash 04 50 53 28 40

MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS

www.chamonixsport.com

Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

OFFICE DE TOURISME

www.chamonix.com

Chamonix 04 50 53 00 24

Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

PGHM 04 50 53 16 89

SECOURS INTERNATIONAL 112

SAMU 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00

PERMANENCES « INFO RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »

Le mercredi, RDC de la mairie, 9h - 12h

04 56 19 19 19 / www.hsre.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

François BRUNERO 07 56 88 74 61 /

francois.brunero@conciliateurdejustice.fr

Directeur de la publication *Éric Fournier*

Réalisation *Direction de la Communication*

Rédaction *Jean-Marc Milhomme*

Conception graphique *Cynthia Durand*

Photographies *Jean-Marc Milhomme, Michel*

Longuet & D. R. Merci à Morgane Raylat

(photo couverture © OT Chamonix) et à Cécile

Gruffat (texte René Vernadet).

Impression *Plancher*

ÉDITO DU MAIRE

< Un budget 2023 résolument ambitieux >



Cher(e)s toutes et tous,

C'est un budget résolument ambitieux qu'a décidé de porter votre municipalité cette année encore, en faveur de la transition écologique, de la préservation de notre patrimoine et du cadre de vie, et ce malgré le contexte inflationniste qui pèse lourdement sur les dépenses d'énergie de votre collectivité comme sur les ménages.

Près de 12 M € seront investis avec pour priorité le bien-être de nos habitants dont notamment le logement permanent. Nous préemptons ainsi pour près de 2 M € une propriété rue du Lyret en vue d'y réaliser une trentaine de logements sociaux et poursuivons la réalisation de nos programmes de logements à prix maîtrisés aux Grassonnets, aux Favrand, aux Sauberands et au Fouillis afin de favoriser la mixité sociale et de permettre à ceux qui font vivre notre vallée d'y vivre.

Des investissements d'avenir pour se rendre moins dépendant des énergies fossiles, avec la rénovation énergétique d'ampleur de la maison pour tous et de nos bâtiments publics, des études de faisabilité d'un réseau de chaleur de 9 km sur Chamonix, la poursuite de la piste cyclable, l'acquisition de véhicules

électriques et hybrides ou la finalisation de l'aménagement du parking du Tour afin de favoriser la desserte en transports en commun et d'améliorer le cadre de vie des riverains.

Cette capacité à opérer des choix de développement territorial essentiels sans augmentation d'impôts pour la septième année consécutive, nous la devons tant à la bonne gestion de la dette et à la maîtrise de nos charges qu'au dynamisme de notre économie locale qui ne s'est pas démentie cet hiver encore malgré des conditions d'enneigement particulières. En témoignent les 8500 spectateurs présents le 4 février dernier pour le Kandahar et le lancement des célébrations du centenaire des Jeux Olympiques de Chamonix 1924 dont nous allons faire vivre l'héritage durable tout au long des prochains mois avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Bonne lecture !

*Éric Fournier,
mairie de Chamonix-Mont-Blanc*





SÉCURITÉ

LAC GLACIAIRE DES BOSSONS sous étroite surveillance



Claude Jacot

8^e ADJOINT
Sécurité et montagne

Élus, experts et scientifiques (notamment le RTM (Restauration des Terrains de Montagne) / ONF et l'IGE (Institut des Géosciences de l'Environnement), réunis dans un comité de pilotage, assurent le suivi régulier et constant du lac qui s'est formé en 2018 sur le glacier des Bossons et qui constitue aujourd'hui un risque potentiel de surverse.

Des travaux ont déjà été entrepris en 2022 par la commune qui a procédé, à l'aide d'une pelleteuse, à un dégagement des rochers autour de l'exutoire afin d'augmenter le débit de l'émissaire actuel s'écoulant vers le torrent de la Crosette. Cette réalisation a permis de réduire la hauteur d'eau du lac de 1,25m mais ne suffit plus à anticiper tout risque.

Après étude de plusieurs hypothèses, le comité d'experts préconise désormais l'aménagement, avant que le lac n'accumule un volume trop important, d'un chenal dans la langue glaciaire afin de provoquer, en l'accompagnant, une surverse du lac vers le torrent des Bossons (été/automne 2023). Après la disparition du lac, l'écoulement naturel de l'eau se fera vers le torrent des Bossons.

Afin de supprimer les premiers obstacles à l'écoulement des eaux, il est par ailleurs proposé à la fois la poursuite de l'entretien de la végétation en bordure du torrent des Bossons afin de prévenir la formation d'embâcles et

un démontage provisoire des ponts des Rives et du chemin Napoléon accompagné de l'installation provisoire de passerelles piétonnes légères.

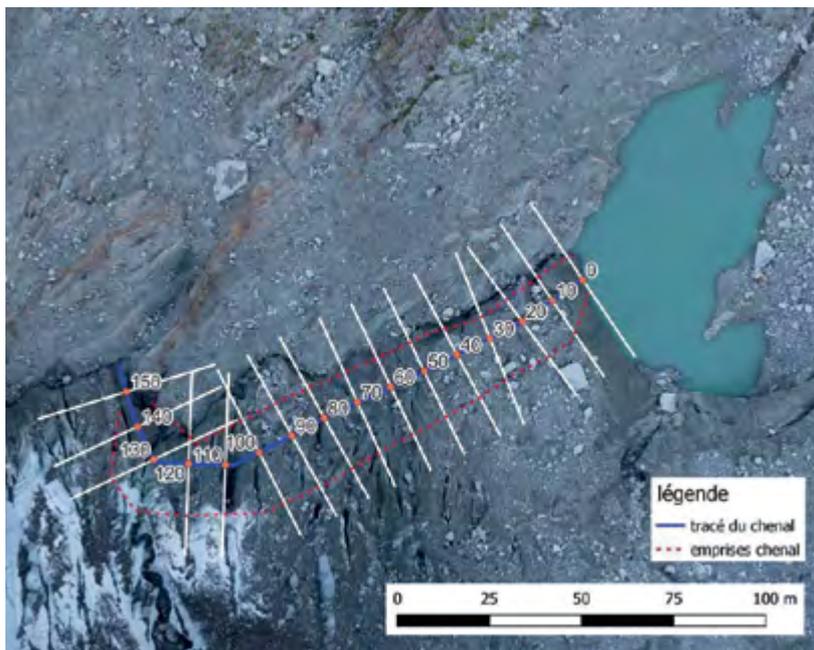
Les élus, s'appuyant sur l'expertise de scientifiques et des services de l'État, suivent la situation au plus près et ont pour objectif premier la protection des personnes et des biens. Ils s'engagent à fournir à l'ensemble des riverains du site toutes les informations utiles sur les différentes phases de travaux et restent à votre disposition pour tout complément d'information. Une réunion publique a été organisée par la mairie le 16 février dernier à laquelle ont participé une centaine de personnes, en présence de Remy Darroux, sous-préfet de Bonneville et de ses services.

Pour s'inscrire à l'automate d'alerte :

- Via internet : cli.inscription-volontaire.com/chamonix/index.php
- Par mail : envoyer votre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à securite@chamonix.fr.



Lac glaciaire des Bossons



Création d'un chenal de surverse : travaux envisagés à partir de l'été 2023

EN IMAGES

4 et 5 mars 2023

Ski alpinisme et freerando : « La Trace des Grands » s'impose comme un grand évènement © Guevarart



« Chamonix,
dimensions
sport et
culture » »



EN IMAGES

4 février 2023

Les plus grands skieurs de la planète se retrouvent au Kandahar / Coupe du monde de ski



2 au 4 mars 2023

Éric Antoine et ses magiciens enchantent le public chamoniard avec le Magic Mont-Blanc © Christophe Boillon



2 mars 2023

Merlin Surget, membre du Team Chamonix et Chloé Trespeuch, médaillés de bronze aux championnats du monde de snowboard © Équipe de France de Snowboard Cross

8 avril 2023

Chamonix fête Merlin Surget à l'occasion des championnats de France de snowboard



EN IMAGES



Février 2023

Chamonix terre de tournages : sorties nationales de La Montagne (1^{er} février) et des Têtes Givrées (8 février)



EN IMAGES



7 février 2023

La mairie réaffirme son soutien
aux Amis du Vieux Chamonix



1^{er} février 2023

Nos élus rencontrent une
délégation de Courmayeur

« Chamonix
au plus près
de chacun »



SPORT / LOISIR



LE BASSIN EXTÉRIEUR DE LA PISCINE de Chamonix ouvrira cet été !



Aurélie Beaufour

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
VICE-PRÉSIDENTE COMMUNAUTAIRE
Sport

Les travaux du bassin extérieur de la piscine de Chamonix-Mont-Blanc, pilotés par les services de la Communauté de communes de la Vallée, se déroulent selon le calendrier prévu et l'installation sera opérationnelle pour cet été.

Profitant d'une météo particulièrement clémente pendant l'ensemble de l'hiver, l'entreprise de maçonnerie a pu aménager les abords et notre prestataire autrichien a débuté la construction du bassin lui-même dès le mois de février. Les différents éléments en inox sont désormais assemblés.

La solution d'un bassin en inox présente de nombreux avantages

qui ont emporté l'adhésion des élus : longévité du bassin, moindre coût de fonctionnement, extension de sa période d'utilisation au printemps et à l'automne.

Il s'agit de la première phase du réaménagement complet des installations extérieures de la piscine du centre sportif. Les bassins ludiques extérieurs seront finalisés ultérieurement.

Pour rappel, le bassin extérieur n'avait pu ouvrir ces derniers étés à la suite de malfaçons. En 2022, le tribunal administratif de Grenoble a condamné les entreprises responsables à dédommager la collectivité à hauteur de 2,4 M€.



Construction du bassin extérieur de la piscine en inox



Soudure des différents éléments en inox



Vue exceptionnelle sur l'ensemble du Massif du Mont-Blanc depuis le bassin extérieur



SPORT / HÉRITAGE

CENTENAIRE DES JEUX OLYMPIQUES DE CHAMONIX 1924 lancement des célébrations



Marie-Noëlle Fleury

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
En charge des célébrations des 100
ans des 1^{ers} J.O. d'hiver (Chamonix 1924)

Une foule nombreuse a accompagné le 3 février 2023 les drapeaux olympique, paralympique et du centenaire des J.O. de Chamonix 1924, dans une déambulation entre la Place du Triangle de l'Amitié et la Place du Mont-Blanc. Elle a précédé le dévoilement du visuel du centenaire des Jeux Olympiques de Chamonix 1924, marquant ainsi officiellement le début des célébrations du centenaire.

Par ailleurs, une délégation composée de nos élus, des membres du CIO, du CNOSEF, de l'ANDES, de Paris 2024, des enfants des clubs des sports de

la Vallée de Chamonix a monté le 4 février 2023 les drapeaux olympique, paralympique et du centenaire des J.O. de Chamonix à l'Aiguille du Midi.

Ce fut également l'occasion pour Éric Fournier, maire de Chamonix et Marie-Françoise Potereau, vice-présidente du CNOSEF en charge de Paris 2024 et de la mixité, de signer la convention qui lie la ville de Chamonix au CNOSEF et au CIO pour l'anniversaire des 100 ans des Jeux Olympiques (utilisation des anneaux, du logo, période d'anniversaire...).

À l'occasion de la VIII^e Olympiade et en prélude des Jeux Olympiques de Paris 1924, le Comité International Olympique (CIO) avait souhaité l'organisation de la « Semaine Internationale des Sports d'hiver » qui s'est tenue à Chamonix-Mont-Blanc du 25 janvier au 5 février 1924. Suite à son très bon déroulement, à l'engouement sportif et populaire suscité, l'événement devint les 1^{ers} Jeux Olympiques d'hiver. Aujourd'hui, Chamonix-Mont-Blanc souhaite célébrer le centenaire des 1^{ers} Jeux Olympiques d'hiver avec l'ambition de faire vivre au plus grand nombre son héritage olympique exceptionnel, tout en incarnant une ville ouverte vers le monde et ses évolutions.

Les festivités de février 2023 marquent le début d'un ambitieux programme de célébrations qui va se déployer jusqu'en 2024 : cérémonies du centenaire, rencontres avec des olympiens et avec des scolaires, notamment à l'occasion de la Semaine olympique et paralympique, sortie d'un livre, production de plusieurs expositions à la MMP, à Argentière et dans les rues de Chamonix...

CHAMONIX 1924 ANNIVERSAIRE DES JEUX OLYMPIQUES



Visuel du centenaire des Jeux Olympiques de Chamonix 1924, validé par le C.I.O.



Tournée des drapeaux dans les rues de Chamonix le 3 février 2023

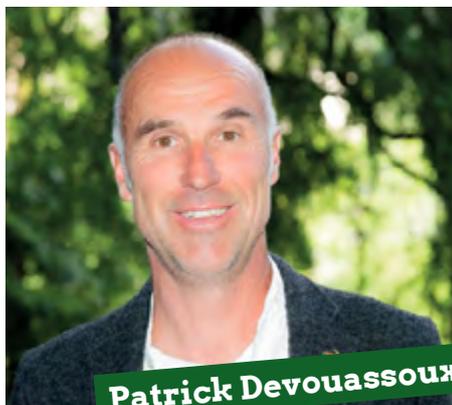


Les drapeaux ont été montés à l'Aiguille du Midi le 4 février 2023



CONSERVATION DU PATRIMOINE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET THERMIQUE de la Maison pour tous



Patrick Devouassoux
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Travaux

La mairie de Chamonix-Mont-Blanc a entrepris depuis 2022 un très ambitieux programme de rénovation énergétique de la Maison pour tous qui va se déployer sur toute l'année 2023.

Le bâtiment abrite au cœur de Chamonix dans un ensemble cons-

truit par Roger Taillibert au début des années 70, à la fois la MJC, France services, l'ASSAD (aide à domicile), le service logement solidaire et les permanences du conciliateur de justice.

D'une surface de 2250 m², la Maison pour tous bénéficie, pour un budget global dépassant les 2 M€, d'une rénovation complète : isolation du toit des voûtes, isolation des vides sanitaires, isolation extérieure des façades, remplacement des parois vitrées par des menuiseries double et triple vitrage, mise en place de ventilation double flux, rénovation de la sous-station de chauffage. Un ascenseur a par ailleurs été installé ainsi que des toilettes permettant l'accès du bâtiment aux personnes en situation de handicap.

La rénovation en cours est très performante, permettant d'atteindre le label BBC rénovation. L'approche écoresponsable de la construction concerne toutes les ressources

naturelles touchées par le bâtiment et son usage : énergies, matériaux, fluides... L'objectif est de consommer le moins possible et d'offrir un environnement sain aux utilisateurs : personnel et usagers.

Les travaux ont également pour objectif l'optimisation de l'aménagement et de la fonctionnalité du bâtiment : isolation phonique des façades cernant la salle de spectacles, création d'un hall d'entrée avec un sas thermique, optimisation des espaces cuisine et bar, création de locaux techniques et de rangement, rénovation des revêtements, des plafonds et faux-plafonds et des peintures.

Le temps des travaux, la MJC et France services sont hébergées avenue de Courmayeur, dans les anciens locaux de la trésorerie.



La Maison pour tous est désormais dotée d'un ascenseur



La Maison pour tous bénéficie en 2023 d'une rénovation énergétique complète



Nouvel accueil pour la Maison pour tous

5 QUESTIONS À YVONICK PLAUD, adjoint aux finances



1 Quels sont les objectifs politiques prioritaires poursuivis en matière de finances ?

Depuis plusieurs mandats, nous nous sommes fixés trois objectifs principaux et ils ont été tenus :

- Préserver les équilibres financiers fondamentaux qui permettent de mener une politique d'investissement dynamique.
- Conduire une politique de désendettement active car nous avons une dette relativement haute.
- Maîtriser la fiscalité locale pour les ménages. Depuis 2017, il n'y a pas eu de hausse des taux de la fiscalité des ménages, aussi bien pour la taxe d'habitation que pour la taxe foncière.

2 Comment caractérisez-vous le budget 2023 ?

Nous vivons des années très compliquées. 2020 et 2021, avec le Covid et 2022 avec la guerre en Ukraine et le début d'une inflation importante. 2023 est à nouveau une année très difficile avec une inflation qui continue à un niveau élevé - même si on pense que le 2^e semestre sera meilleur - et l'explosion des prix de l'énergie qui impacte le budget municipal de manière très importante. Malgré ces difficultés, nous avons réussi à produire un budget d'excellente tenue avec des investissements très dyna-

miques à hauteur de 11,6 M€ pour le budget général, 2,6 M€ pour les budgets annexes et plus de 6 M€ d'investissements 2022 à finaliser. C'est le budget le plus important depuis de nombreuses années et c'est un moteur pour les entreprises du territoire.

3 Comment cela est-il possible ?

Nous pouvons nous permettre un tel niveau d'investissement parce que nous nous sommes désendettés de manière importante depuis des années. De ce fait, nous pouvons maintenant emprunter parce que cela ne pèse pas sur notre endettement. Nous avons de bonnes marges de manœuvre. Il faut ajouter que nous avons une bonne maîtrise de nos charges parce que tous les services ont fait des efforts. Il faut à ce propos saluer le travail effectué par nos équipes. Par ailleurs, la fiscalité indirecte, notamment la taxe sur les remontées mécaniques et les droits de mutation, est en augmentation sensible.

Si Chamonix est atypique à bien des égards, elle l'est également en matière financière. Nous sommes proches du niveau d'investissement d'une ville de 40 à 50 000 habitants avec des projets significatifs.

4 Quels sont les grands domaines d'intervention de la collectivité ?

Nos investissements sont très diversifiés.

Le logement est la priorité numéro un. Nous venons d'acquérir par préemption une maison rue du Lyret pour près de 2 M€. Ils viennent augmenter le budget d'investissement initial. Par ailleurs, les programmes des Favrand, des Grassonnets, des Sauberand vont se déployer au cours de l'année.

Auxquels il faut ajouter un terrain récemment acquis aux Pèlerins pour 1,9 M€ par la SEM Vallée de

Chamonix, dans laquelle la commune est majoritaire. Un projet immobilier de logements permanents y sera conduit.

Sans être exhaustif, nous investissons également dans la maintenance et la rénovation énergétique de nos très nombreux bâtiments, comme la Maison pour tous, chantier emblématique de l'année avec plus de 2 M€ de budget, et dans celle de nos voiries, avec près de 1,5 M€ consacré chaque année pour rénover des portions complètes d'enrobés et la réfection de ponts.

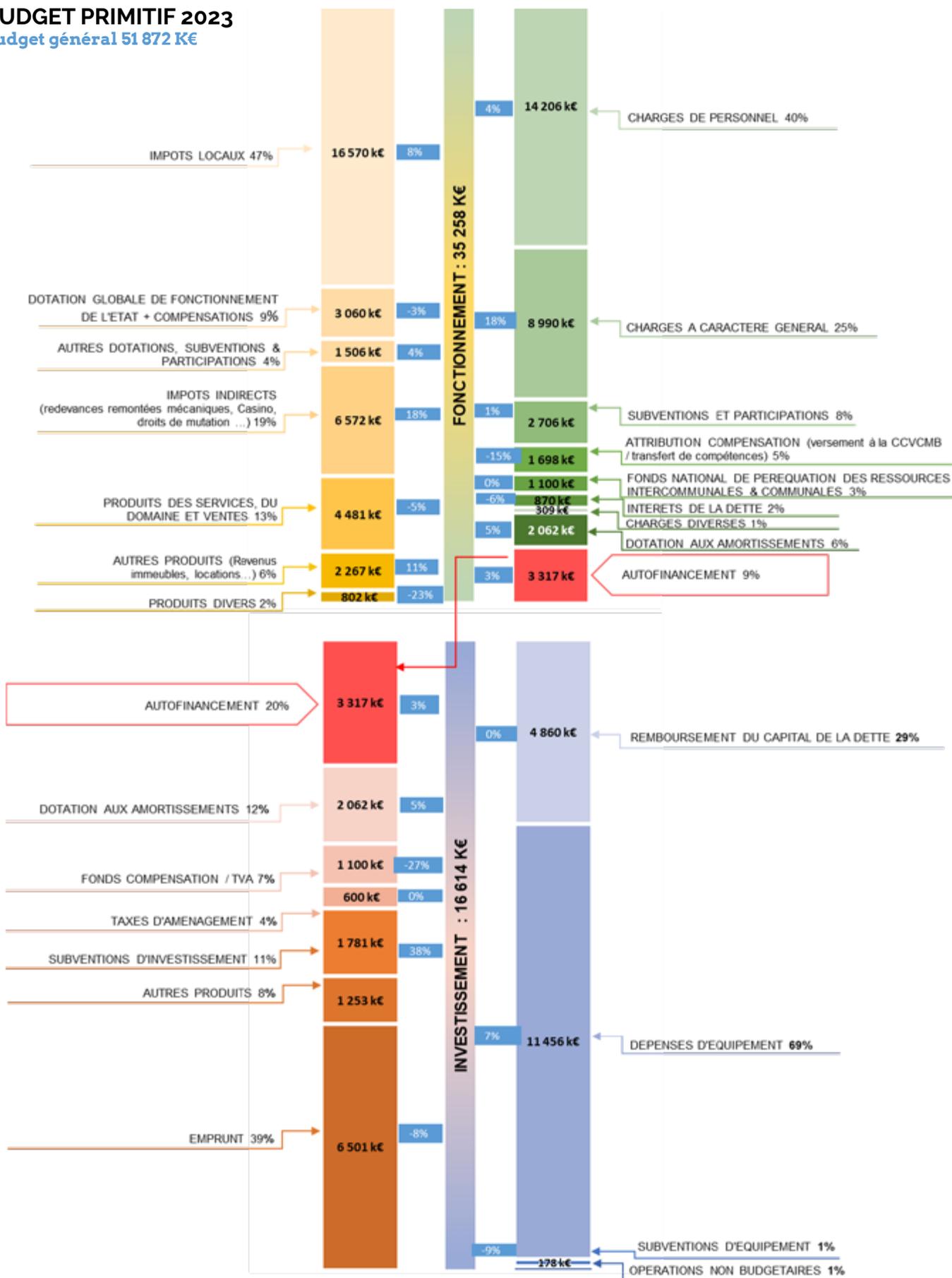
Nous poursuivons la création de pistes cyclables pour favoriser la mobilité douce, nous réalisons des travaux d'extension à la D.Z. des Bois, nous construisons une chambre funéraire (2 M€), les refuges de montagne connaissent une nouvelle vie avec un refuge neuf à la Charpoua, le confortement du refuge du Requin, les travaux du refuge des Cosmiques pour lequel une nouvelle DSP vient d'être signée avec la Compagnie des Guides de Chamonix. Le lac qui s'est formé sur le glacier des Bossons va nécessiter d'importants travaux de sécurisation à hauteur de 800 000€. Sans oublier le social, nos anciens et la petite enfance avec l'ambition d'accueillir plus d'enfants dans nos différentes structures, avec un budget de fonctionnement important qui permet de répondre aux préoccupations de nos habitants.

5 Vous avez tenu également à renforcer votre soutien aux associations locales...

Le tissu associatif local est extrêmement important pour la collectivité, que ce soit dans la culture, le sport, la vie des villages... Nous avons voulu montrer aux associations, qu'en cette période difficile, la collectivité était derrière elles. En ce sens, nous avons fait un geste significatif en augmentant de 2,5 % l'ensemble des subventions municipales aux associations.

RECETTES **Évolution 2022/2023** DÉPENSES

BUDGET PRIMITIF 2023
Budget général 51 872 K€



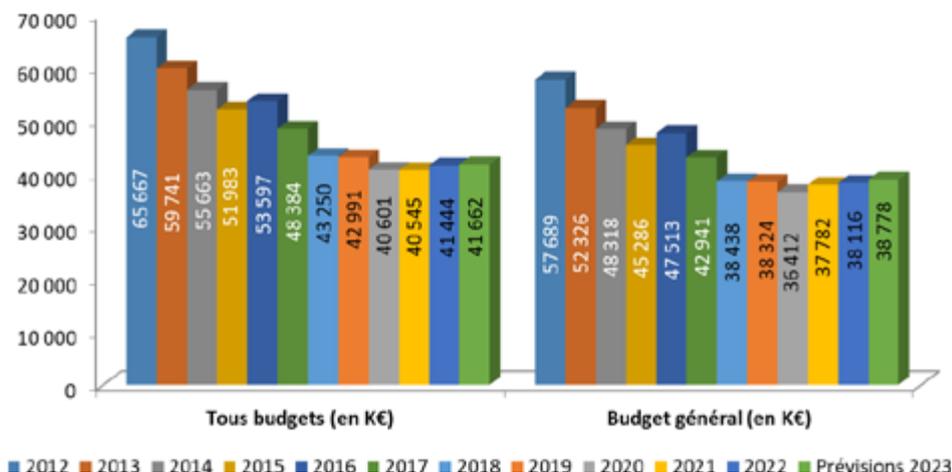
BUDGETS ANNEXES 2023
Investissement et fonctionnement

SPIC PARKINGS **5 699 K€**

RESTAURATION MUNICIPALE **1 630 K€**

REMONTÉES MÉCANIQUES FOND DE VALLÉE **592 K€**

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



ÉVOLUTION DES DOTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT



ÉVOLUTION DES TAUX DE LA FISCALITÉ

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
TAXE D'HABITATION	14,86%	14,86%	15,31%	15,31%	15,69%	15,69%
TAXE D'HABITATION RÉSIDENCES SECONDAIRES + LOGEMENTS VACANTS						
FONCIER BÂTI	15,60%	15,60%	16,07%	16,07%	16,47%	16,47%
FONCIER NON BÂTI	29,22%	29,22%	30,10%	30,10%	30,85%	30,85%
Variation des taux en %	0,0%	0,0%	3,0%	0,0%	2,5%	0,0%

	2019	2020	2021	2022	2023
TAXE D'HABITATION	15,69%	15,69%	-*	-*	-*
TAXE D'HABITATION RÉSIDENCES SECONDAIRES + LOGEMENTS VACANTS					15,69%*
FONCIER BÂTI	16,47%	16,47%	28,50%**	28,50%**	28,50%**
FONCIER NON BÂTI	30,85%	30,85%	30,85%	30,85%	30,85%
Variation des taux en %	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

* Les communes ne votent pas de taux de taxe d'habitation en 2021 et 2022. Le taux de TH nécessaire au calcul de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et les logements vacants (THLV) sera le taux de 2019, soit 15,69%. Les communes retrouveront leur pouvoir de taux pour la THRS et THLV à compter de 2023.

** Pour rappel suite à la suppression de la THRP l'année dernière, pour compenser la perte de recette, l'État a transféré le taux de Foncier Bâti du département soit : Taux communal 16,47% + Taux Départemental 12,03% soit un taux de 28,50%.

SUBVENTIONS 2023

Total général 1 289 430€

Les Amis de Gabriel Loppé **1 000€**
 Chorale « La Cécilienne de Chamonix » **400€**
 Harmonie Municipale « L'Avenir » **2 000€**
 La Petite Université **5 000€**
 Lire et Faire Lire **74 700€**
 Groupe Folklorique Rhodos Chamoniards **5 886€**
 Association des Amis de l'Orgue de l'Église Saint-Pierre **1 300€**
 Amis de l'Orgue de l'Église Saint-Michel **4 500€**
 Chamonix Film Festival **19 000€**
 Choeur du Prieuré de Chamonix **2 500€**
 Compagnie des Philosophes **2 000€**
 Mont-Blanc Culture & Patrimoine (Camerata du Mont-Blanc) **5 100€**
 Aturaua / Artocène **10 000€**
 MJC Chamonix - Les Pèlerins (Convention Masse Salariale) **525 000€**

- Enseignement Musiques actuelles **25 000€**
- Actions culturelles (La Coupole, Printemps Musical, ...) **29 000€**
- Animations jeunesse **10 000€**
- Formation BAFA **3 000€**

Les Amis du Lavancher **850€**
 Compagnie des Guides (Fête des Guides) **25 000€**
 Association du Village des Bossons **1 000€**
 Cham'Art Place **1 000€**
 École Argentière Jean Constantin **880€**
 École Maternelle Jacques Balmat **416€**
 École des Bossons **848€**
 École Primaire Jacques Balmat **912€**
 École Maternelle Chamonix Centre **896€**
 École Primaire Chamonix Centre **1 616€**
 Coopérative de l'École Jeanne D'Arc + Classes Nature **1 328€**
 Association Éducative de l'École Jeanne D'Arc (convention en cours) **167 923€**
 Maison des Lycéens Frison Roche (ex Coopérative LP Frison Roche) **285€**
 Association Pêche et Pisciculture de Chamonix **2 700€**
 La Chamoniarde (convention) **237 000€**
 Les Conciliateurs des 2 Savoie **500€**
 Groupement de Solidarité du Personnel Communal **118 000€**
 Compagnie des Guides (Formation des jeunes guides) **10 000€**
 Fondation Yves Pollet-Villard **950€**
 Amicale du Personnel Communal **9 440€**
 Zom Connection **3 000€**
 Moving Mountains - Chamonix Unlimited Festival **10 000€**
 Zouz Collective **2 500€**
 AURA Events L'Index **10 000€**
 Association des comités de Jumelage **8 000€**
 Les Amis du Vieux Chamonix (convention) **23 000€**

BUDGET 2023 : PRINCIPALES OPÉRA

RÉALISATIONS DE LOGEMENTS

Les Grassonnets (2 logements locatifs aidés), **les Favrands** (7 logements locatifs aidés), **les Sauberands** (6 logements locatifs aidés dans le bâtiment existant + 14 logements en accession à la propriété dans une construction annexe), **rénovation du parc de logements communaux** (180K€)



Les Grassonnets



Les Favrands



Les Sauberands

Préfiguration 3D © Aria Architecture

TRAVAUX NEUFS ET NOUVELLES RÉALISATIONS / CONSERVATION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

Aménagement de la D.Z. des Bois (500K€), **aménagement d'un cabinet médical à Argentière** (210K€), **construction d'une chambre funéraire au Biollay** (580K€), **rénovation de la Maison du garde barrière à Montroc** (110K€), **rénovation de salles au Majestic** (100K€), **études pour la réhabilitation de la salle communale d'Argentière** (réfection du toit, isolation, accès PMR...), **reconstruction du refuge de la Charpoua** (330K€), **travaux de confortement du refuge de la Requin** (100K€), **création de toilettes sèches au refuge de Bellachat** (25K€)



500K€

D.Z. des Bois



330K€

Refuge de la Charpoua



210K€

Cabinet médical à Argentière



110K€

Maison « garde barrière » à Montroc



100K€

Refuge du Requin

ATIONS NOUVELLES PROGRAMMÉES

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE BÂTIMENTS PUBLICS

Rénovation énergétique de la Maison pour tous (2,2M€), isolation thermique des murs et des menuiseries de la Maison Charlet Straton à Argentière (100K€), études pour la création d'un réseau de chaleur (147K€)

2,2M€



Maison pour tous

100K€



Maison Charlet Straton à Argentière

CONSERVATION DU PATRIMOINE : VOIRIE ET DÉPENDANCES, VOIES PIÉTONNES

Zones et cheminements piétons : Avenue de l'Aiguille du Midi (150K€), entre la Place du Poilu et le passage du Temple (150K€), impasse du Montenvers entre la gare et l'Hôtel Albert 1^{er} (80K€). Aménagements de sécurité aux Bossons dans le secteur de la gare (190K€) et au carrefour rue Vallot / rue Mummery / Avenue de la Plage (150K€), nouvelles armoires pour l'éclairage public (150K€), nouvelles poubelles compactrices promenade du Fori et à la gare (25K€), aménagements paysagers aux Pèlerins d'en haut (100K€)

150K€



Avenue de l'Aiguille du Midi

80K€



Impasse du Montenvers

150K€



Rue Vallot / Rue Mummery / Avenue de la Plage

25K€



Poubelles compactrices

BUDGET 2023 : PRINCIPALES OPÉRA

MOBILITÉS

Poursuite des itinéraires cyclables (500K€), mise en conformité et sécurisation des arrêts de bus (185K€), acquisition de véhicules électriques et hybrides pour la flotte municipale (100K€). Aménagements du parking Centre Ville (WC + enrobés) (350K€), du parking du Tour (rives gauche et droite) (1,5M€) et du parking du Corzolet (130K€)

500K€



Itinéraires cyclables

185K€



Arrêts de bus

350K€

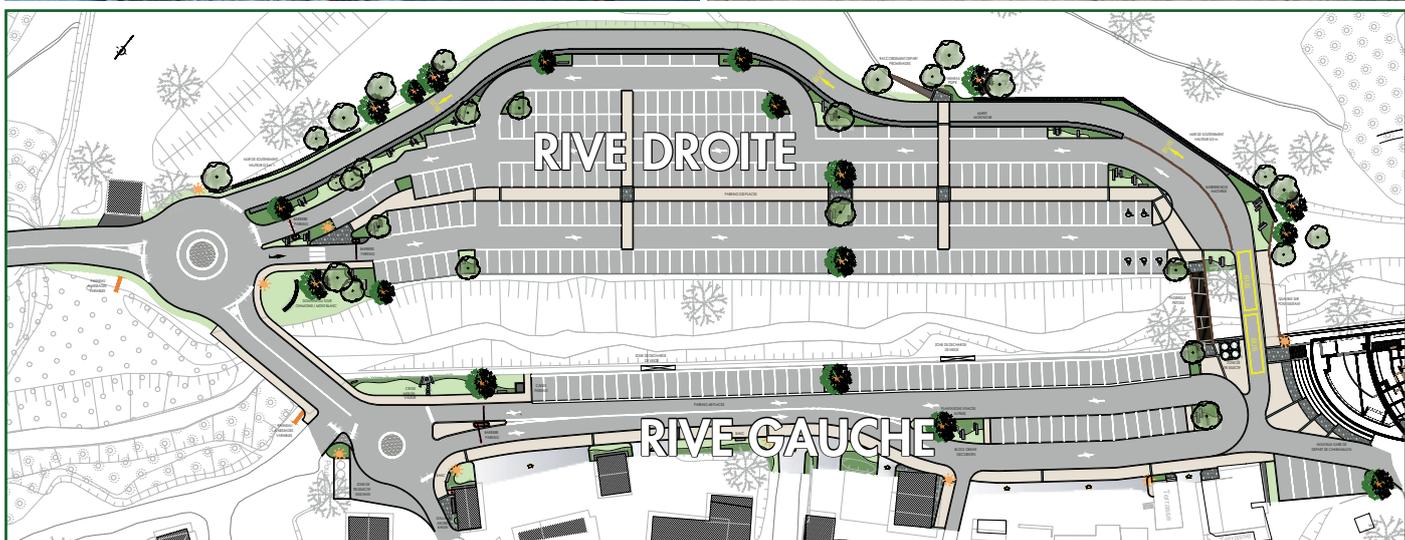


Parking du Centre Ville

1,5M€



Parking du Tour

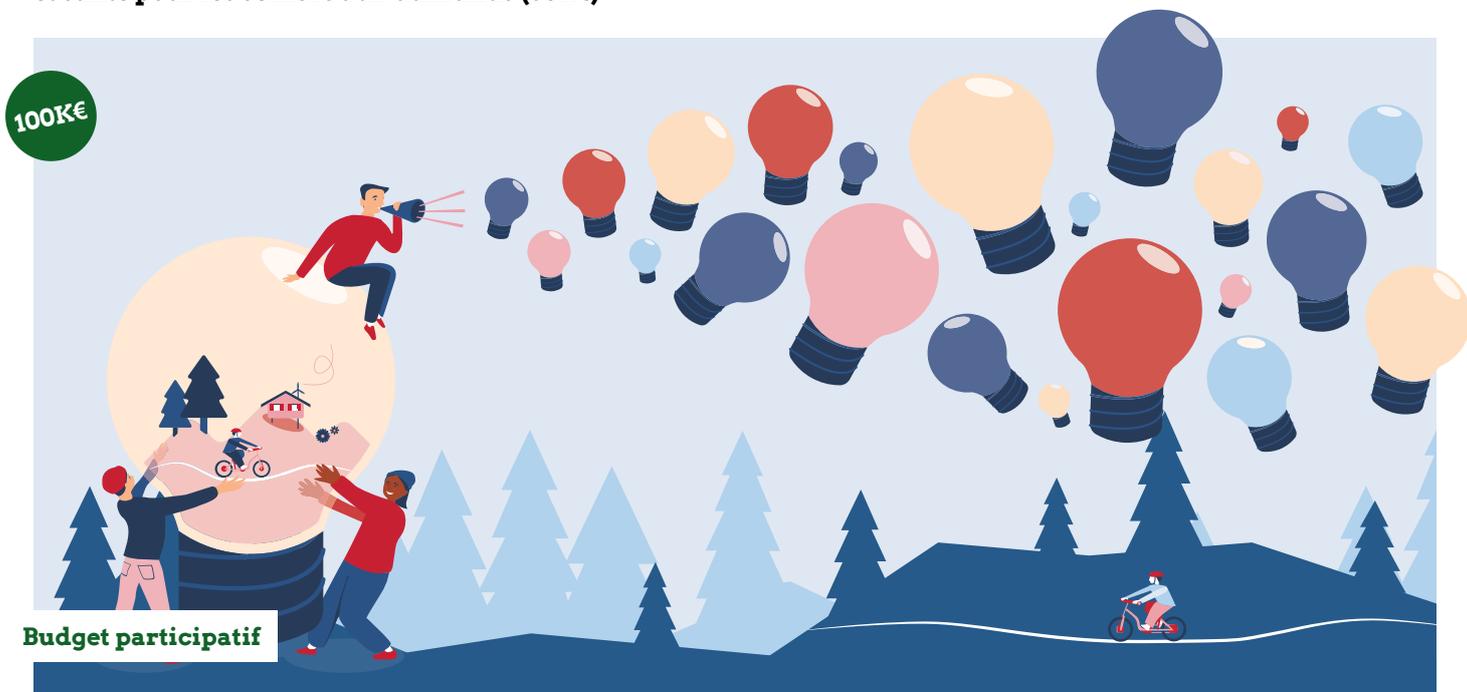


Aménagement du parking du Tour

PROJECTIONS NOUVELLES PROGRAMMÉES

NOUVEAUX DISPOSITIFS

Budget participatif (végétalisation des cours de récréation, création d'un jardin pédagogique dans les lacets du Belvédère, installation d'une station de vélo couverte en centre-ville, pose d'un banc au Savoy, mise en place de cendriers pédagogiques...) **(100K€)**, **ouverture d'une classe passerelle aux Pèlerins, création d'une maison d'assistantes maternelles, « P'tits bouts » aux Pèlerins** (10 places pour l'accueil de bébés) **(150K€)**, **mise en place d'un parcours sport et santé pour les seniors aux Gaillands** **(50K€)**



SÉCURITÉ

Lac glaciaire des Bossons : travaux de sécurisation **(800K€)**



TOURISME

RENAISSANCE DU GRAND HÔTEL COUTTET propriété communale



4^e ADJOINT
Finances

Patrimoine touristique historique de Chamonix depuis 1867, le Grand Hôtel Couttet est l'un des trois plus vieux hôtels de la vallée. Les travaux en cours, menés par la société Centaurus pour la construction d'un complexe hôtelier 5 étoiles qui devrait ouvrir en septembre 2024, vont permettre au

bâtiment, dont l'enveloppe originelle et le nom sont conservés, de retrouver sa destination première.

La mairie de Chamonix-Mont-Blanc, qui reste propriétaire du bâtiment, a signé en décembre 2019 avec la société Paris Inn Group, devenue Centaurus, un contrat de concession pour une durée de 50 ans.

Pour tenir compte de l'effet Covid dans le décalage des travaux, la durée de concession passe de 50 à 52 ans à date du 19 décembre 2019, mais la durée d'exploitation reste figée à 48 ans. Ce décalage n'entraîne par ailleurs aucune modification des données substantielles du contrat au point de vue économique. Centaurus va investir 29 M€. À partir de la 3^e année d'exploitation, la collectivité percevra une redevance fixe de 250 000€ et jusqu'à 474 000€ en 48^e année. À laquelle s'ajoute une redevance variable allant de 106 265€ à 318 000€.

Sur la durée du contrat, la collectivité percevra de l'ordre de 15 M€ en part fixe et 10 M€ en part variable, ce qui représente des montants très significatifs pour les recettes communales, permettant de financer des projets utiles, et il faut s'en réjouir.

Pour réhabiliter ce patrimoine menacé de ruine, tous les usages publics possibles ont été testés ces dernières années (salle de spectacle, auberge de jeunesse, EHPAD...). Les fonctionnalités n'étaient pas au rendez-vous et les surcoûts étaient très importants, sachant que la collectivité souhaitait sauvegarder le patrimoine en ne détruisant pas le bâtiment.

Par ailleurs, des opérateurs ont été mis en concurrence pour construire des logements. Le programme « sortait » à plus de 5000€ le m², ce qui n'en faisait pas un programme de logements accessibles à nos populations permanentes.



Grand Hôtel Couttet © Musée Alpin de Chamonix-Mont-Blanc



Le Grand Hôtel Couttet, actuellement en travaux, ouvrira fin 2024

EMPLOIS
d'été

2023

Ils reviennent!

Yes!

REJOIGNEZ LES SERVICES
des collectivités!

CANDIDATURE À DÉPOSER SUR
www.chamonix.fr / www.ccvcmb.fr
> Offres d'emplois

Icons: megaphone, books, construction worker, baby, person with tools, gear.

Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville ?

FACEBOOK

Rejoignez la page Facebook de la mairie de Chamonix.

Faites-la connaître, partagez-la avec vos amis !

LINKEDIN

Rejoignez-nous sur LinkedIn

SITE INTERNET

Retrouvez-nous sur internet
www.chamonix.fr

ACTION DE SANTÉ À DESTINATION DES SAISONNIERS

L'hôpital de Chamonix-Mont-Blanc a accueilli une action de santé à destination des saisonniers en février et en mars 2023. Ont été notamment proposés : dépistage VIH et IST, information autour des produits stupéfiants et des conduites addictives, distribution de matériel de réduction des risques, consultations pour la contraception, permanence France service pour l'accès au droit, information/prévention sur les cancers de l'utérus, du sein et du colon...

AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISES ET AU MAINTIEN DU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Pour marquer son soutien à l'économie locale, la Communauté de Communes de la Vallée a signé le 13 janvier une convention de partenariat avec Initiative Faucigny Mont-Blanc. Lieu choisi ? La Librairie Sauvage de Chamonix, dont les deux gérants ont bénéficié pour leur installation de l'accompagnement de l'association Initiative et de l'aide de la Communauté de communes de la vallée. Le réseau Initiative apporte son soutien aux entrepreneurs par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt plafonné à 23 000 euros,

dit prêt d'honneur, et propose gracieusement en parallèle un accompagnement, un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets. En 2022, les aides de l'association Initiative ont bénéficié à 25 entrepreneurs locaux et 5 entreprises de la Vallée de Chamonix ont été financées, soit 13 emplois créés ou maintenus, pour une enveloppe globale de 77 000 euros de prêts d'honneur.



ÉDITION DU GUIDE DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le guide pratique 2023 de mise en œuvre du Règlement Local de Publicité (RLP) est disponible sur le site internet de la mairie de Chamonix ou sur demande au service Occupation du Domaine Public. Il indique aux porteurs de projets quelles sont les règles applicables en matière d'enseigne, de pré-enseigne ou de publicité.

BRÈVES

RÉOUVERTURE DE LA PASSERELLE DU MONTENVERS

La passerelle métallique reliant la gare du Montenvers à la gare SNCF de Chamonix, ouvrage départemental, sous gestion et entretien de son délé-

gataire la Compagnie du Mont-Blanc (CMB), est rouverte à la circulation depuis février 2023. Connaissant un problème de structure et ne garantissant plus les conditions de sécurité pour les piétons, elle a fait l'objet, par la CMB en coordination avec la SNCF, de travaux de renforcement.



JEUX

Ces jeux sont proposés en lien avec l'anniversaire du **centenaire des Premiers Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924**.

JEU DES 7 différences



Chamonix-Mont-Blanc Sports d'Hiver à l'occasion de la VIII^e Olympiade - ALO 1924 © Collection Musée Alpin Chamonix

LES JEUX OLYMPIQUES de Chamonix 1924 en chiffres

Reliez les mots ci-dessous aux chiffres correspondants



Athlètes



Nations représentées

16

260

6



Épreuves



Sports pratiqués

Réponses : 260 athlètes (dont 13 femmes et 247 hommes) / 16 Comités Nationaux Olympiques / 16 épreuves / 6 sports pratiqués

Réponses : 1 CHAMONIX à la place de MEDITERRANÉE, 2 Le drapeau à droite est devenu vert - blanc - rouge, 3 Le personnage en bas à droite a disparu, 4 Sports d'Été à la place de Sports d'Hiver, 5 Le skieur a des bâtons, 6 VII^e Olympiade au lieu de la VIII^e, 7 L'année 1923 au lieu de 1924.

ÉTAT CIVIL

2023

NAISSANCES



MOHAMED Imrane **03/01**
VELLY Zach **20/01**
COMBETTE Marin **22/01**
CAVALLI Léni **26/01**
ALLARD Lise **31/01**
JAMET Lou **17/02**
ISSMAILA Naïm **18/02**
BAKARI Mariane **20/02**

MICHEL'S Mayronn **21/02**
SAMUEL Mathilde **01/03**
SEEBORUTH Zariya **09/03**
GIUDICI RING Nina **13/03**
MCCUTCHEON Maisie **14/03**
FURR Eleanor **15/03**
HUSSEIN Maily **16/03**
CRÉVOLA LAINÉ Eyana **22/03**
ROZAY Matti **23/03**
RAGON Jean **31/03**

MARIAGES



JASPER Hannah & PRITCHARD Marc
22/02
NOUHEN Julie & VALENTIN Arthur
25/03

DÉCÈS



BÎR Mircea-Adrian **09/01**
DAWSON Alison **14/01**
FAVRET née HÉDE Eliane **14/01**
MAZEL née GIRARDI Natalina **17/01**
BÉTEMPS née ANCEY Jeanine **19/01**
EVIN Monique **19/01**
DUCROZ Laurent **21/01**
PÉRILLAT Pierre **27/01**
HAMOUMRAOUI Noël **28/01**
LEFEBVRE née CAUCHY Monique
31/01
ROSSET Christiane **05/02**

GUICHARDOT Vincent **08/02**
GRANDJACQUES née BRIANTI Marie
11/02
VILLOT née HENRIET Jeanne-Marie
12/02
SEIVWRIGHT Jackson **12/02**
LE BOUAR Thérèse **12/02**
CHAMEL Olivier **12/02**
BERGUERAND née ANCEY
Bernadette **15/02**
METGY née JEANTET Lucienne
20/02
MUFFAT-JEANDET Gaston **26/02**
POIZAT Patrick **28/02**
CHARLET Francoise **05/03**

MEYER Robert **06/03**
FIDALGO RODRIGUEZ née
GONZALEZ GONZALEZ Maria **09/03**
MARCHAND née PLOT Jacqueline
16/03
SHARKEY Gregory **17/03**
BOCK François-Xavier **18/03**
DONZET née MONT-JOVET Thérèse
18/03
COULON Marcel **21/03**
PUGNAT Albert **21/03**
VALLET née ANCEY Gisèle **21/03**
DRULIOLLE née D'HAM Colette
24/03
JASAK Georges **25/03**

DÉCÈS DE RENÉ VERNADET, PIONNIER DU CINÉMA DE MONTAGNE

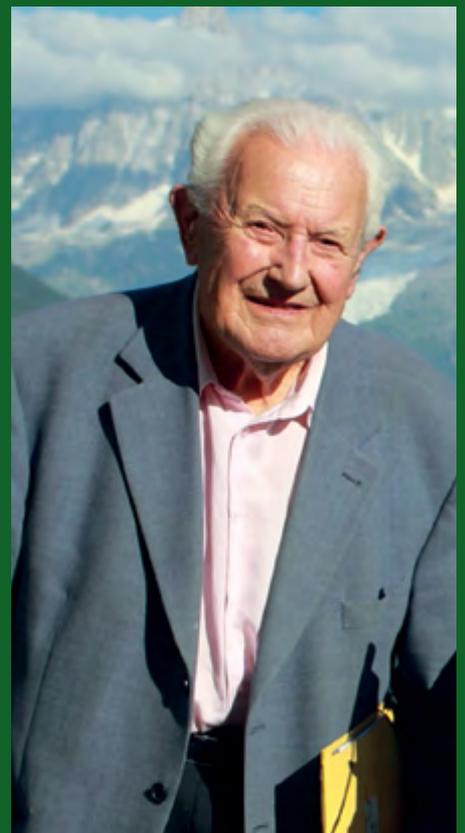
Nous avons appris avec tristesse le décès à 95 ans de René Vernadet. Il s'est éteint le 27 février 2023, en Inde, aux côtés de sa fille. Né en 1927 d'une maman maquilleuse de cinéma (qui avait notamment travaillé sur « Les Enfants du Paradis »), René Vernadet était un pionnier du cinéma de montagne et un excellent alpiniste.

Installé à Chamonix depuis 1958, il a immortalisé, caméra au poing, les plus grands exploits de l'alpinisme français et a participé au tournage de pas moins de 240 films, des « Étoiles de Midi » de Marcel Ichac à « Mort d'un guide » de Jacques Ertaud en passant par « Le Pilier du Freney », « La Voie Jackson », « Les Horizons Gagnés » et autres « Horizons Tibétains » coréalisé avec Pierre Tairraz.

Il fut régulièrement sollicité en tant que spécialiste pour

d'importantes émissions télévisées en direct, ou pour les tournages de grands films à séquences vertigineuses, d'un « homme de trop » de Costa Gavras au « Ruffiant » de José Giovanni. Après plusieurs expéditions en Himalaya et de nombreux voyages au Tibet, il s'était passionné pour cette civilisation.

René Vernadet a souvent participé par ailleurs aux expositions de la Maison de la Mémoire et du Patrimoine, notamment sur celles liées au cinéma de montagne en prêtant du matériel cinématographique ou en nous fournissant des extraits de films de montagne. Ce fut le cas notamment pour l'exposition « Pellicules des Alpes » en 2019. On l'a également sollicité pour présenter des extraits de films lors de plusieurs cérémonies de vœux du maire de Chamonix.



René Vernadet © Jean-Pierre Garel - Le Dauphiné Libéré

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir » Éric Fournier

GARANTIR UNE OFFRE DE SOINS POUR TOUS LES HABITANTS DE LA VALLÉE

Si les compétences en matière de santé sont partagées entre l'État, la Région, le Département et l'intercommunalité, la commune est également amenée à jouer un rôle croissant pour maintenir une offre de santé indispensable au territoire.

Sans être confrontée aux difficultés que connaissent certains territoires victimes de désertification médicale, notre Vallée doit faire face à certaines tensions liées en partie aux évolutions du secteur et des attentes des professionnels de santé et à la saisonnalité de notre économie touristique - baisse de la démographie médicale, difficulté d'accès aux soins, allongement des délais de rendez-vous. Afin de ne pas laisser s'installer une dynamique négative de l'offre de soin, nous œuvrons au quotidien avec les professionnels de santé libéraux et les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc pour garantir l'attractivité du territoire tant pour l'offre que la demande.

Cela commence par le soutien aux infirmiers libéraux, premiers maillons de la chaîne de soin essentiel au lien humain avec les patients les plus fragiles, qui doivent pouvoir bénéficier d'un système d'indemnisation kilométrique adapté aux zones de montagne. Nous avons ainsi voté une motion de soutien au mouvement collectif « IDE en colère » afin que perde le rôle clef des infirmiers libéraux notamment pour les retours à domicile après hospitalisation et le maintien à domicile de nos aînés.

Dans cet objectif, la Communauté de Communes subventionne les associations de maintien à domicile, l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et l'Association d'Aide à Domicile (ASSAD), à hauteur de 23 000€. En complément de ces services de maintien à domicile, la Cuisine Centrale de Chamonix livre près de 150 repas quotidiennement auprès des personnes âgées.

Sur le long terme, la Communauté de communes et la commune développent des infrastructures pour pérenniser l'offre de soins : après l'ouverture d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur le site de l'hôpital de Chamonix, un cabinet médical va ouvrir ses portes à Argentière, au sein duquel les deux médecins généralistes et leur interne seront rejoints par une troisième consœur. L'installation marquera l'achèvement du programme de la plateforme de la Gare d'Argentière comprenant 26 logements en résidence principale et une crèche de 22 berceaux. L'étude de l'utilisation des rez-de-chaussée en tant qu'espace de vie ou de service, dont des médecins, est d'ailleurs systématique pour tous nouveaux programmes de logement et nous recherchons toujours activement des médecins spécialistes libéraux souhaitant s'y installer. Si cette tribune pouvait permettre de coordonner l'intelligence collective, nous vous invitons à appeler la mairie au 04 50 53 11 13.

Ce constat de la démographie médicale des spécialités et de la proximité de l'offre de soin est partagé avec les hôpitaux du Mont-Blanc, afin de déployer, sur le site de l'hôpital de Chamonix, plusieurs consultations déportées de spécialistes : anesthésie, orthopédie et traumatologie, gynécologie et obstétrique, médecine interne, pédiatrie, médecine gériatrique, maladies infectieuses, médecine de montagne, médecine du voyage, médecine du sport, vaccination internationale, CEGID, qui permettent aux résidents de la commune d'accéder aux ressources de l'hôpital de Sallanches sur le site de Chamonix... Au-delà, le maintien du centre de soin non programmé durant la saison touristique répartit la tension liée aux nombreux visiteurs sur un nombre plus conséquent de professionnels de santé et maintient ainsi une offre de soin équilibrée.

L'hôpital public vient opportunément renforcer l'offre libérale pour constituer une chaîne de soin accessible et de bonne qualité comparativement à d'autres territoires de fond de vallée ou fortement marqués par la saisonnalité.

Les élus communautaires inauguraient il y a 10 ans la première Maison de Santé Pluri-professionnelle (MSP) de Haute-Savoie, anniversaire que nous avons célébré ce printemps. Située dans les locaux de l'hôpital de Chamonix et solidement installée dans le paysage désormais, la structure a atteint son plein potentiel et propose une offre de soin diversifiée avec l'arrivée d'une psychiatre en janvier 2021 et l'ouverture d'un plateau sages-femmes permettant aux professionnels de la santé de la femme et de la maïeutique d'accueillir les patientes dans des conditions optimales. Cette réussite a été suivie par l'ouverture, aux Houches, d'une deuxième MSP communautaire en 2018 avec l'aménagement d'infrastructures et la mise en réseau des professionnels de santé. Cet engagement en faveur de la santé des habitants du territoire s'est également largement exprimé lors de la crise sanitaire traversée en 2020 et 2021 avec de nombreux centres de vaccinations et de dépistages éphémères portés par les collectifs.

La collectivité apporte ainsi sa contribution à la chaîne de soins en accompagnant un maillage territorial cohérent des professionnels de santé et de leurs structures. Face aux enjeux de notre territoire, la ville poursuivra son engagement afin d'améliorer l'efficacité de notre système de soin de proximité, à destination tant de nos habitants que de nos visiteurs, pour que chacun puisse s'épanouir à Chamonix en pleine santé.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Chamonix S'engage »

François-Xavier Laffin

AUGMENTATION ANNONCÉE DES IMPÔTS LOCAUX

Bien qu'obligatoire, il aura fallu attendre plusieurs législatures et la **mi-mandat** pour qu'enfin soit établi le premier Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) communautaire.

3 années que nous demandions systématiquement ce document stratégique et essentiel pour nos collectivités puisqu'il permet ; la définition des priorités ; une gestion plus rigoureuse et efficace de ses finances ; la planification des investissements ; leur financement ; et une communication transparente avec les citoyens.

La présentation de ses résultats à fait sonner dans les couloirs des communes qui composent la communauté de communes la fin de la récréation. La conclusion est édifiante : **Malgré des budgets déjà colossaux (76M€) il faut augmenter les impôts locaux !**

Comment en sommes-nous arrivés là ? Pourquoi avoir attendu la remontée des taux d'intérêts, des coûts de construction et de l'énergie, ou encore l'application de nouvelles réglementations, pour enfin programmer des investissements pourtant identifiés depuis des années ? Qui est responsable de ce manque de programmation ? **Qui en supportera l'addition ?** Quelles seront les solutions les moins douloureuses ?

Nous avons sans cesse proposé une autre méthode de travail, une redéfinition sérieuse des objectifs, une priorisation des réalisations en fonction des besoins des habitants, une gestion rigoureuse et attentive des fonds publics.

Nous avons invité la majorité à reconsidérer les investissements prévisionnels suivants :

- **Parkings 0€ ! :** Comment peut-on encore croire que la suppression des parkings, leur privatisation, ou le statu quo que traduit l'absence de budget dans le PPI, sont les solutions à retenir ?

- **Patinoires / gymnase / escalade 36M€ :** Si nous n'avons aucun doute sur le nécessité d'une rénovation du centre sportif et de la patinoire que nous soutiendrons, en revanche :

- Le budget (36M) semble sous-estimé. Il ne permettra ni de construire le programme projeté, ni de répondre aux ambitions énergétiques et environnementales annoncées.

- Le programme est à revoir. 2 glaces, pistes de curling, salle d'escalade, mur extérieur, salle de gym, espaces de vie ? D'autres variantes sont à explorer.

- Pourquoi ni le projet, ni le budget du parking qui accompagnent ce projet ne sont aboutis ? Pas évident de construire le parking situé sous le bâtiment après coup 😊

- **Anneau de vitesse 0€ ? :** Pourquoi démolir cet équipement récent et utilisé quotidiennement par de très nombreux utilisateurs, pour le reconstruire 300m plus loin. Quel est le budget ainsi gaspillé ?

- **Musée alpin 7,4M€ :** Pourquoi s'obstiner à réaménager, d'une façon très coûteuse et avec d'innombrables difficultés, ces locaux inadaptés à recevoir un musée alors qu'ils pourraient plus favorablement accueillir les bureaux de la communauté de communes ?

- **Flotte de bus 7M€ :** Est-ce le rôle de la collectivité de financer des bus pour les mettre à disposition d'un délégataire ? L'évolution des technologies ne devrait-elle pas inviter la collectivité à ne pas s'engager dans cette voie ?

Nous espérons sincèrement que la prise de conscience qu'a permis la construction de ce PPI communautaire, invitera la commune de Chamonix à un même travail et que les 2 collectivités s'engageront sans attendre dans un Plan Pluriannuel de Fonctionnement PPF tout aussi indispensable.

Dans nos prochaines vidéos, nous aborderons les sujets pour lesquels nous avons proposé des solutions alternatives et constructives qui n'ont jamais été prises en considération par **la majorité jupitérienne**. Rejoignez Chamonix s'engage ! sur facebook.

La Tribune de la liste « Une nouvelle voie »

AU BIOLLAY UN PROJET DE FUNÉRARIUM PHARAONIQUE : 1300 M²

IL SERAIT TEMPS D'ÉCOUTER CE QU'ONT À DIRE LES HABITANTS DE CHAMONIX. Suit un billet d'humeur de DENIS LEROY, GUIDE DE HAUTE MONTAGNE, ECRIVAIN, habitant du BIOLLAY, membre de la liste : UNE AUTRE VOIE.

Le quartier est vivant sans aucun doute ! Comme si la mort nous menait tout droit sur le Biollay, comme si toutes les convergences menaient elles aussi sur le passage du Montanvers : les touristes, les travailleurs, les voyageurs, même le président y est venu. Le quartier est vivant sans nul

doute : il y va de la fête foraine à la crémation ou en direction, des campeurs au plus près des commodités, de la Porsche venue siroter un pamplemousse bitter, des perdus de la route qui ne savent plus vers qui se tourner pour entrevoir l'espoir de se garer : mais rien n'y fait et toutes ces tentatives les ramènent inexorablement vers le couloir de la mort. Mort programmée en hausse si l'on constate l'ampleur de cette avant-dernière demeure ! Y aurait-il des études ou des statistiques visant à une augmentation démesurée de la mortalité chamoniarde due à une sur-fréquentation

provoquant allergies, asthmes ou maladies incurables ? Ou l'envergure d'une programmation touristique du cimetière avec merchandising, où l'on pourra se procurer figurine à l'effigie d'une star de la montagne. Dans cet amas globulaire et cette cohabitation, nous circulerons dans tous les sens à la recherche de notre absolu et il sera à l'évidence le patchwork chaotique.

Information sur le Projet Funéraire de la Mairie et sa remise en question par les riverains du Biollay :

<https://prairiedubiollay.org>

PORTRAIT



ÉDITH AUBERT Responsable du Secours Populaire

Si discrète que d'Édith Aubert beaucoup de Chamoniards ne connaissent que le prénom. Si modeste qu'Édith est presque surprise qu'on puisse s'intéresser à elle et qu'on lui consacre un portrait. Originaire des Vosges, Édith a « fait un peu le tour de France » avant de se poser à Chamonix il y a désormais 30 ans. Au gré des mutations de son mari militaire, elle a vécu à Paris, dans la Sarthe, le Gers, l'Alsace et enfin en Haute-Savoie.

À Chamonix, elle devient l'une des figures de la Poste locale et tient en parallèle le gîte appartenant à l'Association sportive de l'entreprise Postale route des Pèlerins. Pour la circonstance, elle devient accompagnatrice en ski de fond. Déjà, elle se tourne aussi vers le bénévolat. En aidant les jeunes à faire leurs devoirs au sein de la MJC, ou encore en participant à l'accueil du public lors de concerts.

Il y a une dizaine d'années, l'heure de la retraite arrivant, Édith Aubert souhaite s'engager dans une association en lien avec des actions de solidarité. « Pour aider les familles en difficulté. J'habitais le quartier des Pèlerins et j'avais en face de chez moi le local du Secours populaire. Je suis allée rencontrer les bénévoles. Je suis devenue l'une d'entre eux. » Édith fait sien le credo du Secours populaire. « Intervenir dans toutes les dimensions de la détresse humaine et proclamer que « Tout ce qui est humain est nôtre ». Pour ce faire, l'association



Comité du Mont-Blanc du Secours Populaire
> Local des Pèlerins
Collectes : mardi et vendredi, de 14h à 16h
Vente : lundi et jeudi, de 14h à 16h
07 71 02 43 96 / spchamonix74400@laposte.net

valorise systématiquement l'initiative comme mode d'action. Au Secours populaire, pas d'assistés parce qu'il n'y a pas non plus d'assistants. Ceux qui reçoivent et ceux qui soutiennent s'enrichissent mutuellement. On accueille des individus de toutes générations, de toutes origines sociales, culturelles ou religieuses. »

Au quotidien, une petite quinzaine de bénévoles actifs - des jeunes et des personnes à la retraite, des mamans auto-entrepreneurs qui se dégagent du temps - mènent des actions dans plusieurs domaines et à destination de personnes originaires de tous les quartiers de la vallée. « Nous avons proposé de l'aide alimentaire au cas par cas, notamment avec des paniers de légumes secs et de conserves. Il nous arrive par ailleurs d'accompagner au supermarché certaines familles en difficulté, envoyées par le CCAS de la commune ou le Pôle Médico-Social du département. »

« Nous collectons également des vêtements mais aussi de la vaisselle, des objets pratiques et utiles, de la décoration, des livres et des CD... 10 tonnes par an ! Ils sont disponibles à la vente à notre local. Les nombreux dons - les Chamoniards sont très généreux - nous permettent d'organiser cinq braderies par an. » « Pendant six mois, nous avons tenu une permanence au Fouillis pour aider les Ukrainiens réfugiés à Chamonix. Cette expérience a été très

enrichissante et nous avons gardé des contacts avec certains d'entre eux. »

Les recettes des différentes ventes servent à financer les voyages - colonie de vacances, centre aéré - des enfants et à faire des cadeaux à Noël mais aussi un voyage senior.

« Le budget du Secours populaire est complété par une subvention de la commune qui nous met à disposition gratuitement par ailleurs le local des Pèlerins et le gymnase pour les braderies. Nous avons d'excellentes relations avec élus et services et nous nous rencontrons régulièrement » se félicite Édith Aubert.

Aux activités traditionnelles, Édith aimerait en ajouter de nouvelles « mais il faut du temps : des cours d'informatique, des cours de français pour lesquels nous avons des demandes. Des ateliers cuisine sont en projet avec l'épicerie sociale. Une coiffeuse a rejoint notre équipe et une conseillère bancaire est prête à aider les familles à tenir leur budget. »

Si Édith Aubert vit au quotidien d'empathie et de générosité, elle essaye cependant de ne pas se laisser submerger. « C'est important de trouver un équilibre. Une fois que je suis sortie du local, j'ai ma vie, ma famille. J'ai besoin de me vider la tête, en faisant de la rando par exemple » ... Pour ensuite donner à nouveau temps et énergie, pour se mettre à nouveau au service des autres, pour un monde plus juste et plus solidaire.